



CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

Séance du 28.03.2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

1- VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les taux communaux 2017 à l'unanimité sans augmentation.

Taxe	Vote 2017
Taxe d'habitation :	12.50 %
Taxe foncière (bâti) :	23.00 %
Taxe foncière (non bâti) :	45.00 %

2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017-PRINCIPAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget principal 2017 qui s'équilibre de la façon suivante :

- en section de fonctionnement

Dépenses : 407 648.74 euros

Recettes : 407 648.74 euros

- en section d'investissement

Dépenses : 630 900.00 euros

Recettes : 630 900.00 euros

3- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017-ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, unanime, adopte le budget Assainissement de la commune 2017, qui s'équilibre de la façon suivante :

- en section d'exploitation

Dépenses : 50 934.15 euros

Recettes : 50 934.15 euros

- en section d'investissement

Dépenses : 99 600.00 euros

Recettes : 99 600.00 euros

4- TRAVAUX DE L'EGLISE

La dépose de la toiture laisse apparaître des désordres sur la charpente qui seront à chiffrer.

5- TRAVAUX DU SAINT VINCENT

Il reste à déterminer les travaux qui seront à réaliser concernant l'isolation du bâtiment.

6- TRAVAUX DE SECURISATION ROUTIERE

Route de Feings/Fresnes : Ces travaux sont à affiner mais devraient comporter deux ralentisseurs et un plateau afin de réduire la vitesse des véhicules l'empruntant.

Chemin de Près : Ces travaux sont à affiner et devraient comprendre la création de deux ralentisseurs afin de réduire la vitesse de la voie et sécuriser la proximité de l'aire de jeux.

Le Maire,

Chantal MARDON

Publié le 31 mars 2017

Le Maire,
Chantal MARDON

